

Avec l'objectif affiché d'obtenir de l'Etat l'autorisation de fusionner en bonne et due forme, les départements des [HAUTS-DE-SEINE](#) / T : 01.41.20.95.36 et des [YVELINES](#) / T : 01.39.50.68.96 annoncent avoir décidé de mutualiser la gestion des collèges implantés sur leurs territoires respectifs, ce qui devrait leur permettre de réduire les coûts tout en stabilisant les effectifs. Dans le même temps, les deux collectivités portent un projet de création avec les cinq autres départements franciliens non-parisiens d'un fonds d'investissement de 150 M€ dédié au soutien de territoires les moins riches.

www.hauts-de-seine.fr

.